

ECHELLE: Paysage / architecture

REPRESENTANT DE L'ÉQUIPE : Architecte

FAMILLE DE SITE : De la zone productive à la ville productive

LOCALISATION: Andritz-Areal, Kriens / LU, Suisse

POPULATION: 26 858 habitants

SITE STRATÉGIQUE: 22 ha

SITE DE PROJET: 3,5 ha (Secteur 1: 1,5 ha / Secteur 2: 2,0 ha)

SITE PROPOSÉ PAR : Commune de Kriens

ACTEURS IMPLIQUES : Conseil communal & Département de la construc-

tion et de l'environnement Kriens, Hydro-Andritz Ltd. PROPRIÉTAIRE(S) DU SITE : Hydro-Andritz Ltd.

PHASE POST-CONCOURS: Recommandation d'une équipe lauréate, ex: documentation pour plan de quartier ou workshop in situ avec les équipes primées permettant le choix d'une équipe opérationnelle

### STRATÉGIE DE LA VILLE/ CONCEPT DE DÉMANTÈLEMENT HYDRO-AN-DRITZ

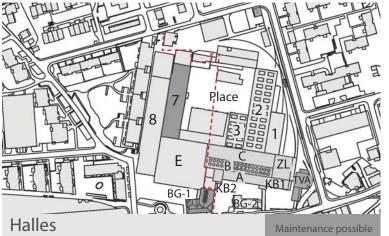
La commune de Kriens a actuellement d'importants projets pour la zone d'Andritz. L'ancien bâtiment administratif de la zone d'Andritz datant de 1896 et le plan de circulation d'origine sont témoins du passé industriel du quartier. Le développement de la zone d'Andritz offre une chance d'urbanisation durable de son centre en respectant les tracés qui s'y sont peu à peu ajoutés et en permettant de remonter facilement le fil de son histoire industrielle. Elaboration d'un projet au secteur 1 et extention du concept futur visualisé sur le secteur 2.

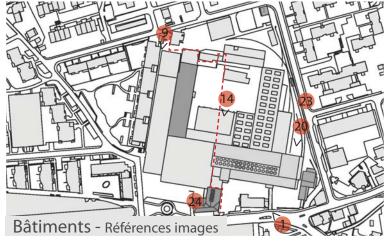
La viabilité du secteur 2 est encore indéterminée. De ce fait, le quartier integral, encore habité par l'esprit industriel, doit être pris en considération et permettre ainsi de poursuivre l'histoire locale actuelle.

#### COMMENT LE SITE CONTRIBUE-T-IL À LA VILLE PRODUCTIVE?

Environ la moitié de l'Areal industriel situé au centre de Kriens sera vendu à un investisseur (Secteur 1). Avec son plan d'aménagement local, la commune peut déterminer les usages possibles. Comment une activité artisanale située dans la gamme de prix moyenne, voire élevée pourra faire le lien avec l'histoire industrielle en perdition et créer une nouvelle identité du lieu? Comment faire mémoriser la canalisation du cours d'eau actuellement enterré sous l'asphalte? Est-ce que le futur Kriens aura la possibilité de valoriser son «Aura» face à Lucerne, Ville principale du Canton, située en voisinage et au bord du bien connu et majestueux lac des 4 cantons... d'autant que ce lien offre des atouts culturels «KKL Kultur- und Kongresszentrum» (de niveaux internationaux) et de divertissements attirants? Est-ce que la création d'un parcours «productif» traversant le centre-ville en serait le déclencheur d'une telle vision pour Kriens?









#### **DESCRIPTION DU SITE**

L'atelier mécanique a été fondé en 1855 par l'orfèvre August Bell.

La zone d'Andritz d'aujourd'hui est située à proximité immédiate du centre de la commune de Kriens. Il s'agit de la dernière grande zone industrielle en bloc, encore en activité dans le centre. L'entreprise restée en mémoire comme l'usine à machines de Bell est l'héritière d'une histoire variée. La société fabriquait divers produits tels que des funiculaires, ponts en acier, métiers à tisser, et surtout des turbines. Les grandes halles de montage et de fabrication issues de différentes époques et assemblées d'après des critères fonctionnels sont caractéristiques du lieu. Une partie de la production devant être délocalisée, Andritz-Hydro n'a plus besoin de toutes les surfaces de la zone industrielle actuelle.

### DANS LE PROGRAMME DE MIXITÉ URBAINE, COMMENT LA PRODUC-TION EST-ELLE PRISE EN COMPTE ?

Un concept d'utilisation complémentaire intégrant des usages mixtes, résidences/travail et surfaces productives libres, est au programme.

En principe, l'on aspire à une mixité d'utilisation forte et dynamique avec entreprises, bureaux, restaurants, petits commerces, espaces culturels et la plus grande proportion possible de logements.

L'utilisation des places publiques attenantes aux bâtiments, notamment aux rez-de-chaussée, est censée concourir à cet objectif. Des espaces libres spécialement conçus selon les utilisateurs devraient donner naissance à un univers de travail et de résidence attrayant.

Il est judicieux d'analyser l'éventuelle recyclabilité des bâtiments existants et de les conserver pour autant qu'ils satisferont aux exigences futures, du point de vue fonctionnel et économique.

Le concours s'oriente en premier sur le secteur 1 et ne doit pas ignorer la compatibilité avec la maintenance de la partie exploitation de la Firme en proche voisinage (secteur 2). Le développement de la zone entière (secteurs 1 +2) favorisera les types de bâtiments ouverts à diverses utilisations et qui permettront ultérieurement l'exercice de différentes activités.



Secteur 1 - Secteur 2/ «BG2» et «A/KB1»: Andritz AG Kriens, bâtiment de bureau 2 (BG2), entrée principale du site de production, parallèle à la voie de circulation principale, très fréquentée, menant à Lucerne (E-O), face au parking de réception. Au nord (à dr.) le bâtiment A avec bâtiment de tête 1 (KB1), façade sud rénovée.



9 Secteur 1/ «Interstice»: entre la halle 8 et le mur coupe-feu du bâtiment résidentiel voisin, vue vers rieure nord-est de la halle, verrière en pente. le sud depuis la surface résiduelle la plus au nord «appendice». Secteur 1: façade ouest halle 8.

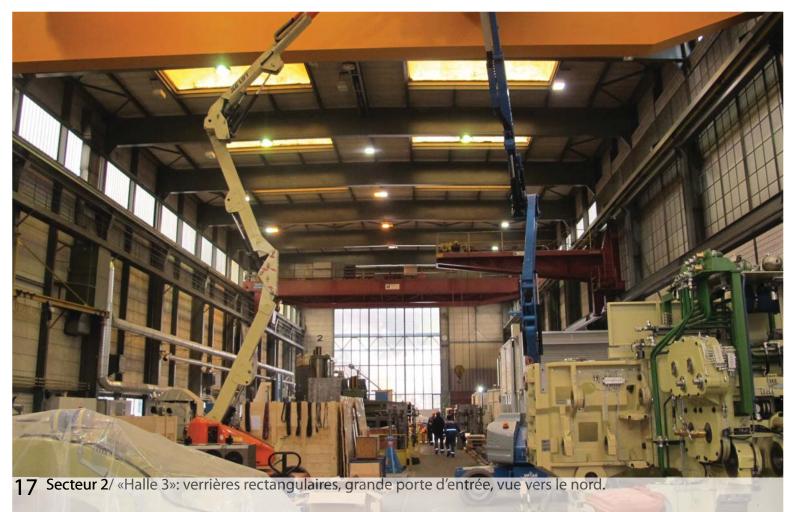


14 Secteur 2/«Cour intérieure»: face au sud, façade nord du «bâtiment de la cour» (à droite) et façade nord de la halle 3 (à gauche).











18 Secteur 2/ «Halle 1»: vue vers le nord à l'intérieur du portail nord et la paroi est.



20 Secteur 2/ «Accès véhicules ZL»: accès des véhicules à l'entrepôt central (ZL), vue sud sur ZL / façade nord (centre de la photo) et bâtiment TVA (Turbinenversuchsanlage) digne d'être conservé / façade nord (à gauche).



Secteur 2/«Zone résidentielle N-E»: quartier résidentiel, vue sur le nord-est depuis ZL, façade est de la halle 1 (à gauche), Sonnenberg (arrière-plan). Dans le périmètre de réflexion.